

Monteuse / Monteur en chauffage et sanitaire (apprentissage)

RÉF | 7907

OBJECTIF ET CONTENU

Programme

- **Connaissances générales** : Français; Mathématique; Droit; Commerce; Monde contemporain.

- **Connaissances professionnelles** :

1ère apprentissage :

Sensibilisation à la performance énergétique des bâtiments (4h)

Finitions (4h)

Analyse, préparation et communication (20h)

Appareils sanitaires (20h)

Canalisations en acier (20h)

Canalisations minces (12h)

Canalisations en matière synthétique (16h)

Eaux usées (40h)

Organisation de chantier (20h)

Tubage (24h)

2ème apprentissage :

Corps de chauffe (8h)

Organisation du chantier (+travaux en hauteur) (4h)

Canalisations (8h)

Canalisation soudure (oxy et semi-automatique) (20h)

Approvisionnement combustible (16h)

Appareils de distribution (12h)

Local chaufferie (20h)

Gaz (28h)

Production d'ECS & Echangeurs (40h)

Analyse, préparation et communication (4h)

Sensibilisation à la performance énergétique des bâtiments (4h)

3ème apprentissage :

Organisation de chantier (4h)

Analyse, préparation et communication (4h)
 Canalisations (8h)
 Canalisation soudure (oxy et semi-automatique) (16h)
 Climatisation (12h)
 Dimensionnement (12h)
 Commandes électriques et régulation (24h)
 Appareils spéciaux & gestion de l'eau (24h)
 Mise en service - Maintenance (24h)
 Placement et raccordement d'appareillage de chauffage (8h)
 Façonnage et placement de conduites d'évacuation des eaux usées et placement et raccordement d'appareils sanitaires (8h)

- **Pratique en entreprise : Attention : l'apprenant sera occupé dans une entreprise à Bruxelles. MAIS, les cours de connaissances professionnelles seront suivis dans un [Centre IFAPME](#).**

Les cours de connaissances générales pourront être suivis à Bruxelles.

Certification(s) visée(s)

Certificat d'apprentissage, homologué par la Fédération Wallonie-Bruxelles

Type de formation [Alternance PME](#)

ORGANISATION

Durée 3 année(s)

Horaire En journée, 12 heures semaine en 1ère année; 8 heures en 2ème et 3ème année.

Début Septembre

Coût Gratuit

CONDITION D'ADMISSION

Prérequis administratifs

Avoir entre 15 et 23 ans.

Vous devez :

- **avoir atteint l'âge de 15 ans et avoir 23 ans maximum**, votre contrat doit se terminer dans l'année civile de vos 26 ans au plus tard
- **avoir fréquenté au moins deux années dans le premier degré de l'enseignement secondaire.**

Dans certains cas spécifiques, en fonction de votre parcours scolaire et de vos compétences, vous devrez suivre un programme de cours préparatoires préalable à votre formation en entreprise.

Vous ne répondez pas à ces conditions ? Vous avez des questions ?

Nous vous recommandons de prendre contact avec un [délégué à la tutelle](#) du Sfpme.

Les ressortissants étrangers hors union européenne de plus de 18 ans doivent satisfaire aux exigences légales de séjour en Belgique.

Remarques

Formation en alternance via un contrat d'alternance :

- formation théorique au centre de formation;
- formation pratique en entreprise.

Vous devrez donc trouver un patron-formateur qui accepte de vous engager sous contrat d'alternance.

Le délégué à la tutelle est l'intermédiaire indispensable à la conclusion du contrat d'alternance. Il est chargé de tous les aspects administratifs et veille au bon déroulement de la formation pratique en entreprise. **N'hésitez pas à le contacter pour une information ou un conseil** ([voir les permanences des délégués à la tutelle](#)).

Pour obtenir **les coordonnées des différents centres de cours**, [consultez la fiche formation de l'IFAPME](#)

Le contrat d'alternance répond à l'obligation scolaire et peut être conclu à tout moment de l'année.

EN PRATIQUE

Vous avez plusieurs possibilités, soit :

Pour s'informer et postuler

- La première démarche est de vous présenter à la [permanence d'un délégué à la tutelle](#). Celui-ci s'assurera que vous êtes dans les conditions pour suivre la formation, établira avec vous un plan de formation (durée et choix du métier), vous informera sur le contrat d'alternance.
- Quels sont les documents dont vous avez besoin ?
- copie de votre dernier bulletin;
- copie de votre carte d'identité.

Organisme

SFPME / IFAPME - Apprentissage

Rue de Stalle 292b

1180 Uccle

Tél: 0800 85 210

<https://www.efp.be/>